

et du bacon de même; autrement je ne reçois pas les prix que je devrais recevoir. Ce régime m'encourage, moi comme individu, à tout mettre en œuvre pour perfectionner la qualité de mes produits et partant augmenter le prix qu'ils me rapportent; voilà qui est très bien. Mais sous le régime proposé, si je suis en défaut l'on peut me signifier que mes produits ne seront pas mis sur le marché, que l'écoulement en sera retardé, ou qu'on en fera ce que l'on voudra. L'on peut m'autoriser à en vendre telle proportion et à réserver le reste. Et il en est ainsi non seulement pour la qualité, mais pour la quantité aussi; et c'est là, selon moi, la condition la plus draconienne parmi toutes.

Le Canada en est-il rendu au point où il faut réglementer non seulement la production naturelle, mais encore les industries secondaires? L'on veut tout réglementer, du haut en bas. De nos jours on ne voit, de toutes parts, que sociétés et associations, visant toutes sortes d'objets. La liberté individuelle doit disparaître dans l'intérêt de l'Etat. C'est très bien comme but socialiste; mais puis-je dire à mes amis de la droite que cela paraît plutôt étrange, venant d'eux? Depuis que je discute avec eux les questions d'ordre politique ils se sont toujours avérés les défenseurs attirés de la loyauté et de la liberté individuelle. Je demande encore une fois si notre politique financière et économique nous a mis dans une telle impasse que nous nous trouvons en présence d'une surabondance de main-d'œuvre, une surabondance de produits naturels, une surabondance d'industries secondaires? N'est-ce pas un désastre politique que le pays se trouve dans une situation aussi désavantageuse? Nous avons plus de marchandises qu'il n'en faut, à tel point que nous ne savons que faire de notre excédent; et par toute la terre des millions d'humains meurent de faim.

Le Gouvernement cherche à ralentir le rendement sur toute la ligne afin de permettre à la consommation de rattraper la production. Ce n'est pas au Canada seulement qu'existe pareille situation; elle paraît être assez commune par tout le globe. Apparemment nous sommes prêts à adopter les méthodes les plus rigoureuses pour la régie productive. Apparemment de pays défenseur et jaloux de la liberté individuelle que nous étions nous sommes devenus un pays dont il faut réglementer toutes les activités. Nous allons être régis par des commissions relevant de l'autorité du ministre,

en ce qui intéresse nos produits naturels; et l'on veut réglementer aussi nos industries secondaires.

Selon moi, ceci ne constitue pas une solution. Bien qu'un bureau pour l'organisation du marché, bien échafaudé, non pas comme celui que propose le bill, pourrait nous rendre un certain service, je doute qu'il puisse être bien utile. La régie sévère que propose ce bill peut causer plus de tort que de bien. Comme l'a fait observer l'honorable préopinant, c'est ce qui est arrivé dans d'autres pays qui ont tenté de tout réglementer. Nombre des conditions du bill me déplaisent. Je n'aime pas les sanctions qui me menacent, moi, à titre de cultivateur, si je ne suis pas muni d'un permis. Le Gouvernement a dit cet après-midi qu'il n'entendait pas recourir à toutes les dispositions extraordinaires du bill d'assistance; et je ne dis pas que le présent bureau mettra en vigueur tous ces règlements. Mais pourquoi invoquer un épouvantail si l'on n'a pas l'intention de se prévaloir des pouvoirs accordés? Tout ce que veut le gouvernement, il pourra le réaliser même après élimination de ces dispositions vexatoires du bill. Je prie le ministre d'y réfléchir. J'abonde entièrement dans le sens de ce qu'a dit le ministre; mais j'ai noté qu'il n'a pas voulu aborder une analyse minutieuse de ce projet de loi.

Le très hon. M. BENNETT: Selon le Règlement le principe seulement d'un projet de loi peut être discuté lors de la 2<sup>e</sup> lecture.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Nous n'en avons pas même discuté le principe.

Le très hon. M. BENNETT: Mais oui.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Mais alors les dispositions du bill ont une portée peu ordinaire, car le ministre a traité de la mise sur le marché des animaux, des produits laitiers et des produits naturels. Si les conditions obligatoires du bill ont fait l'objet de quelques observations, je n'en ai rien entendu; et cependant c'est là l'aspect le plus important de la mesure. Pour ces raisons j'ai l'intention de m'opposer à la 2<sup>e</sup> lecture du bill.

(Sur la proposition de M. Stirling la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

A onze heures, la séance est levée d'office, en conformité du règlement.